

Le nouveau flux PES marché

Ouverture des données essentielles des marchés publics

Quelles données ?

- Numéro d'identification du marché : année de notification + n° d'ordre interne + n° modification
- Identification de l'acheteur : nom de l'acheteur + SIRET
- Données relatives aux marchés : Nature + procédure + CPV + lieu d'exécution + montant + forme du prix + durée + date de notification
- Titulaire du marché : nom du titulaire + SIRET
- Modification du marché : objet et/ou nouveau montant et/ou nouvelle durée et/ou nouveau titulaire

Quel format ?

- Référentiels fixant le format, les normes et nomenclatures (annexes de l'arrêté)
- Modèles constituant la description de l'organisation des données
- Schémas permettant de vérifier la validité et la conformité de la structure des données
- Catalogue de données conforme au standard Data Catalog Vocabulary (DCAT) développé par le World Wide Web Consortium

Modalités de publication

En accès libre, direct et gratuit



En consultation => visualisation simple et directe des données

En téléchargement => format XML ou JSON



Licence de réutilisation

Moteur de recherche

Quand ? Au plus tard le 1er octobre 2018

Où ? Sur le profil d'acheteur

Qui ? Tous les acheteurs

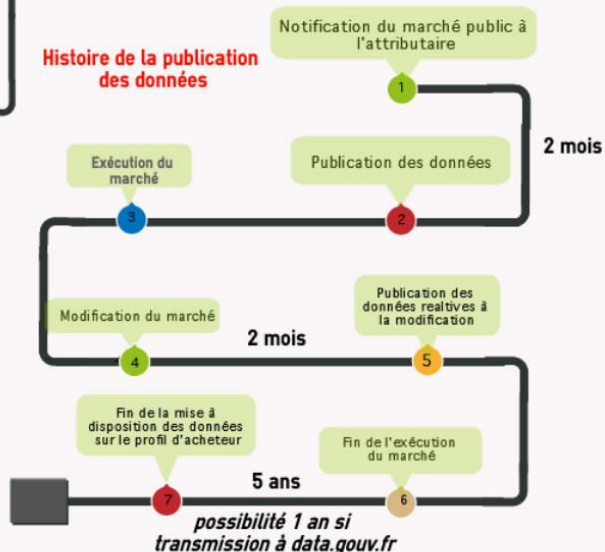
Objectifs :

- Transparence
- Interopérabilité des données
- Remontée automatique des données

Pourquoi ?

- Outils de suivi de la politique achat => amélioration de la connaissance et l'évaluation des marchés publics
- Meilleure perception du tissu économique (sourcing / attractivité du territoire)
- Meilleure perception des pratiques contractuelles
- Détecter des opportunités
- Rétablissement de la confiance publique (mécanisme de prévention de la corruption)
- Meilleure connaissance des marchés publics passés
- Meilleur accès à la commande publique

Histoire de la publication des données



Plus d'informations sur le site de la Direction des Affaires Juridiques :

- Annexe 15 du code de la commande publique relatif aux données essentielles ;
- Fiche relative à la mise à disposition des données essentielles des contrats de la commande publique ;
- Annexe 8 du code de la commande publique relatif aux fonctionnalités et exigences minimales du profil d'acheteur ;
- Fiche relative à la définition et les fonctionnalités du profil d'acheteur.

Depuis le 1^{er} octobre 2018, les acheteurs doivent dématérialiser la procédure de passation de leurs marchés publics, et ils doivent publier les données essentielles de ces contrats sur leur profil d'acheteur :

Sont concernés tous les marchés publics/accords-cadres, dont la valeur estimée du besoin est supérieure ou égale à 25000 Euros H.T.

L'acheteur doit publier ces données dans les 2 mois de la notification du marché public. Les données relatives à la modification doivent être publiées dans les 2 mois de la notification de la modification.

Tous les acheteurs doivent donc se doter d'un profil d'acheteur, la réglementation impose le recours obligatoire au profil d'acheteur pour la mise à disposition des documents de la consultation et la publication des données essentielles.

Le profil d'acheteur est une plateforme de dématérialisation des procédures de passation des marchés, il permet de :

Mettre en ligne les documents de la consultation à destination des opérateurs économiques et réceptionner par voie électronique les candidatures et les offres.

Garantir la sécurité et l'intégrité des échanges : horodatage, confidentialité, intégrité, traçabilité.

LE PES MARCHÉ

Afin de faciliter la dématérialisation de la chaîne de la commande publique, la DGFIP propose la centralisation des données au sein d'un nouveau flux : le PES Marché.

La génération de ce flux par l'ordonnateur permet à la collectivité de bénéficier de plusieurs services pilotés par Hélios et de répondre aux obligations suivantes :

Les Objectifs du PES Marché

A PARTIR DU 1^{er} OCTOBRE 2018



La mise en œuvre du PES Marché devrait aider grandement les collectivités à respecter leurs obligations de publication des données essentielles des marchés, au moment de leur notification pour les premiers ou avant le début d'exécution du contrat pour les seconds, et surtout lors de leurs modifications.

MISE EN ŒUVRE DU PES MARCHÉ

1. PARAMÉTRAGE (à faire une fois se reporte automatiquement sur N+1)

Bureau Données / Bloc Dossiers / option Collectivités / onglet Marchés publics

Collectivité

Code: RL Dénomination: BERGER LEVRAULT N° SIREN: 123456789

Adresse: Téléphone: Horaire: E.Mail: CP et Ville: Nature CEPL: Commune

Compte et trésorerie **Marchés publics** Pes justificatives Répertoires PJ PES

Délai de paiement

Délai de paiement: 30 jours Intérêts moratoires: 0.00
Délai de paiement trésorerie: 15 jours Code intérêts moratoires: Taux BCE

Marchés publics

Gestion nomenclature marchés public (NMP) Seuil d'alerte des marchés: 214 000.00 € % de seuil de d:

Dématisation des marchés - Transmission avec le PES Marché

Nom du représentant du pouvoir adjudicateur: Nom du pouvoir adjudicateur, sans le prénom

URL du profil acheteur: <http://www.marches-publics.gouv.fr/>

- ▶ Cochez la case Dématisation des marchés – Transmission avec le PES Marché
- ▶ Inscrivez l'adresse URL du profil acheteur (si vous passez par la plateforme proposer par Territoire d'Énergie90 indiquer www.marches-publics.info)
- ▶ Nom du représentant du pouvoir adjudicateur (Nom sans le Prénom)

2. CONTRÔLES SUR LES MARCHÉS (à faire une fois se reporte automatiquement sur N+1)

Bureau organisation / bloc Dossiers / Option Exercices / Onglet Contrôles de la fiche de l'exercice

Contrôles sur Marché

Alerter dès que le réalisé atteint % du montant du marché.

Niveau de contrôle	Alerte	Dépassement
Marché / Lot	Demande de confirmation	Demande de confirmation
Marché / Tiers	Demande de confirmation	Demande de confirmation

Pour le niveau de contrôle Marché / Lot : le logiciel contrôle que la somme des montants TTC des exécutions rattachées au marché soit inférieure au montant TTC du marché.

Pour le niveau de contrôle Marché / Tiers : le logiciel contrôle que la somme des montants TTC des exécutions rattachées au marché soit inférieure au montant du tiers saisi sur le marché.

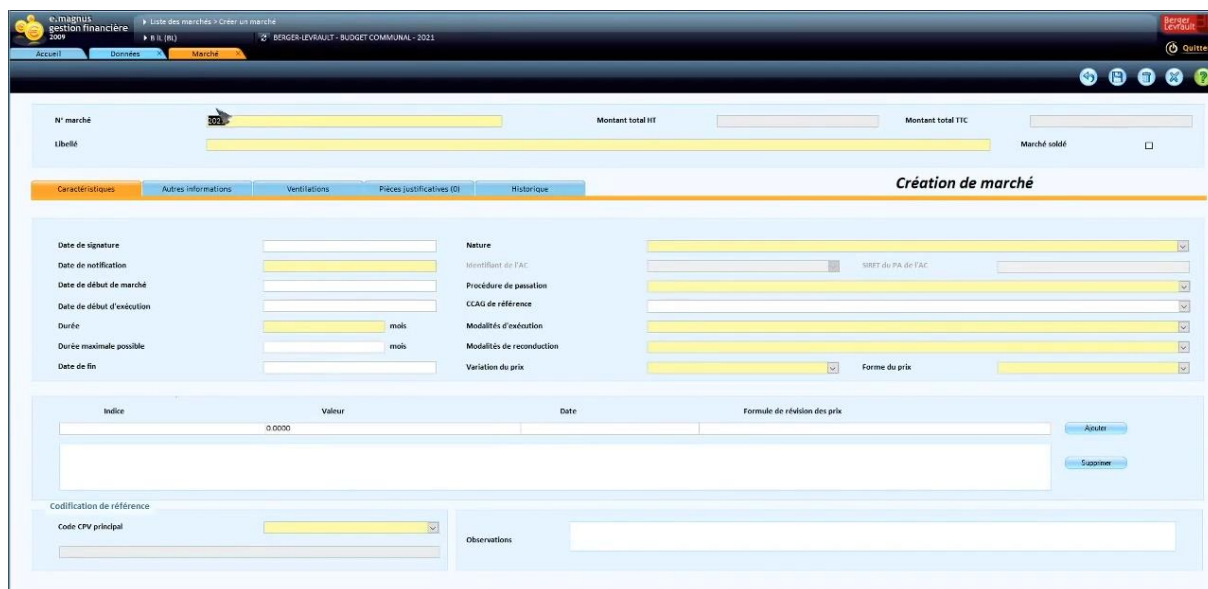
3. CRÉATION DU MARCHÉ

Chaque marché passé par la collectivité ou l'établissement doit être référencé dans le logiciel, afin de pouvoir être imputé à un engagement, un bon de commande, une facture ou un mandat. Cela permet de suivre son exécution en comptabilité.

Bureau Données / bloc Marchés / option Saisie

À partir de la liste des marchés, cliquez sur le bouton Nouveau 

Tous les éléments en jaune sont obligatoires.



Le screenshot montre l'interface de création d'un marché. Le titre est "Création de marché". Les champs obligatoires sont en jaune. Les sections sont :

- En-tête : N° marché, Libellé, Montant total HT, Montant total TTC, Marché soldé.
- Caractéristiques : Date de signature, Date de notification, Date de début de marché, Date de début d'exécution, Durée, Durée maximale possible, Date de fin, Nature, Identifiant de TAC, Procédure de passation, CLAG de référence, Modalités d'exécution, Modalités de reconduction, Variation du prix, Forme du prix.
- Formule de révision des prix : Indice, Valeur, Date, Formule de révision des prix.
- Codification de référence : Code CPV principal, Observations.

4. IDENTIFICATION DU MARCHÉ



Cet identifiant demeure essentiel car il permet d'identifier le contrat sans risque d'erreur ou de doublon dans la base de données de l'ensemble des contrats recensés au niveau national ou lors de l'exploitation des données.

Cet identifiant demeure essentiel car il permet d'identifier le contrat sans risque d'erreur ou de doublon dans la base de données de l'ensemble des contrats recensés au niveau national ou lors de l'exploitation des données.

Ce numéro d'identification (Référence) est unique par acheteur. Il est composé des quatre premiers caractères correspondant à l'année de notification de la procédure de passation du marché public ou du contrat de concession et du numéro d'ordre interne du marché public ou du contrat de concession attribué par l'acheteur ou l'autorité concédante.

Le numéro d'ordre interne comporte au maximum dix caractères alphanumériques. Son format, libre, est déterminé par l'acheteur selon son propre système de numérotation. En aucun cas deux marchés publics d'un même acheteur ne peuvent avoir le même identifiant.

Les données relatives aux modifications du marché public sont rattachées aux données du marché public initial grâce au numéro d'identification. Il est ajouté au numéro d'identification deux caractères numériques correspondant au numéro d'ordre de la modification du marché public.

Sur l'outil BL, est renseignée par défaut l'année avec celle de la notification du marché. Vous pouvez la modifier.

- Inscrivez la référence du marché

Le logiciel attribue automatiquement un code interne au marché, composé de l'année et de la référence

Un marché est composé soit d'un lot unique (**marché unique**), soit de plusieurs lots séparés (**marché alloti**).

Dans le cas d'un marché alloti, cochez la case **Marché soldé**.

- Indiquez le libellé du marché

• Onglet Caractéristique

The screenshot shows the 'Création de marché' form with the 'Caractéristiques' tab selected. The form is divided into several sections:

- Garantie applicable:** Délai (input field) mois, Taux de retenue (input field).
- Contrat:** Pénalités de retard prévues au contrat, Le contrat permet l'utilisation de la carte d'achat, Le contrat met en œuvre une clause sociale, Le contrat met en œuvre une clause environnementale.
- Dématérialisation:** Nombre total de proposition reçues (input field), Nombre total de proposition dématérialisées (input field).
- Lieu principal d'exécution:** Code postal (input field), Ville (input field).
- Signature:** Nom du représentant du PA (input field, value: MARTIN), Référence de l'acte (input field).
- Divers:** Le marché concerne plusieurs budgets d'une même collectivité, Marché donnant lieu à avance (input field, label: Pourcentage de l'avance), Délai de paiement (input field) jours.
- Transmission:** Marché dématérialisé, Génération du PES Marché, Budget de transmission (dropdown menu, value: CC1, input field: BUDGET COMMUNAL, input field: BERGER-LEVRULT), Référence du marché en trésorerie sans numéro d'avenant.
- URI du profil d'acheteur correspondant au pouvoir adjudicateur notifiant le marché:** <http://www.marches-publics.gouv.fr/>

- Renseignez les éléments issus du paramétrage sont automatiquement repris. Tous les champs en jaune sont obligatoires.

CODE CPV PRINCIPAL

Les **Codes CPV** (Common Procurement Vocabulary ou codification européenne pour les marchés publics) correspondent à une ou plusieurs compétences et/ou à un ou plusieurs métiers. Le code CPV constitue une information essentielle qui permet seule de connaître le contenu réel du contrat. Cette nomenclature est à renseigner dans l'avis de publicité lors de sa rédaction sur la plateforme des marchés publics AWS. Son utilisation est importante car elle permet d'identifier l'objet d'un marché de manière uniforme par n'importe quel candidat quel que soit sa nationalité, et permet d'alerter, en fonction des codes sélectionnés, les entreprises concernées et inscrite aux alertes en fonction des codes CPV qui leur correspondent.

Sur la plateforme AWS, le code CPV principal est obligatoire et doit correspondre à l'objet principal du contrat. Pour certains marchés pour lesquels un CPV unique est insuffisant pour rendre compte de la nature composite de l'objet du marché, l'acheteur a la possibilité d'inscrire des codes CPV secondaires qui figurent déjà dans de nombreux avis de publicité. Il est impératif de sélectionner le code CPV principal en fonction de la nature des prestations (travaux, fournitures ou service) :

Travaux = 45.
Fournitures = de 03 à 44 et 48 (> à 45).
Services = de 50 à 98 (> à 45).

Vous devez **renseigner le code CPV** qui est indiqué dans l'avis de publicité disponible sur votre compte AWS au sein de l'affaire concernée.

!! ATTENTION !! votre code CPV est généralement fourni sur 8 caractères dans votre marché. Hors ce code doit comporter en plus un tiret suivi d'un chiffre.

ASTUCE : Pour le code CPV, le logiciel embarque la liste officielle des codes possibles. La saisie dans la zone permet de filtrer la liste.

- **Génération du flux PES Marché et dématérialisation**


- Décocher la case « Marché dématérialisé » si le marché n'est pas un marché dématérialisé.
- Décocher la case « Génération du PES Marché » si le marché ne doit pas être transmis en trésorerie.

À ce moment, il est demandé d'enregistrer la fiche Marché à l'aide du bouton 

- **Ventilations (acteurs du marché)**

On trouve trois niveaux qui sont liés.

Le premier « Acheteurs » correspond à la collectivité ou éventuellement le groupement de collectivités qui passent le marché. Par défaut, on a la collectivité du contexte.

On valide la saisie à l'aide du bouton .

On pourra revenir en arrière à l'aide du bouton .

Ensuite, il faut sélectionner l'acheteur pour saisir le ou les titulaires du marché. De la même manière, on sélectionnera le titulaire avant de saisir l'éventuellement sous-traitant.

The screenshot shows the 'Création de marché' interface. At the top, the market number is 2021MARCHE001 and the total amount is 100,000.00 €. Below this, there are tabs for 'Caractéristiques', 'Autres informations', 'Ventilations', 'Pièces justificatives (0)', and 'Historique'. The 'Acheteurs (collectivités passant le marché)' section shows a table with columns for 'Coordonnateur', 'Budget / Tiers', 'SIRET', 'Montant HT notifié', 'Montant TTC notifié', 'Montant estimatif', and 'Montant HT estimé'. The 'Titulaires (fournisseurs ou prestataires de services)' section shows a table with columns for 'Actif', 'Statut', 'Tiers', 'SIRET', 'Adresse', 'IBAN', 'Mt HT notifié', 'Mt TTC notifié', 'Mt estimatif', 'Nature prestations', 'Type avance', 'Mt avance', 'Type gar. Avance', 'Mt gar. Avance', 'Date recep. gar. Avance', 'Type garantie', 'Mt garantie', and 'Date recep. garantie'. The 'Sous-traitants' section shows a table with columns for 'Actif', 'N° AS', 'Tiers', 'SIRET', 'Adresse', 'IBAN', 'Durée', 'Mt HT notifié', 'Mt TTC notifié', 'Mt estimatif', 'Nature prestations', 'Autoliquidation IVA', 'Type avance', 'Mt avance', 'Type gar. Avance', 'Mt gar. Avance', 'Forme du prix', and 'Variation du prix'.

ATTENTION L'ensemble des montants des titulaires et des sous-traitants doit correspondre au montant des acheteurs et l'ensemble des montants des acheteurs doit correspondre au montant total du marché.

- **Onglet Pièces justificatives**

Dans l'onglet, on peut créer ou attacher une pièce justificative existante. Le fonctionnement est similaire à celui d'une fiche mandat ou titre.

The screenshot shows the 'Création de marché' interface with the 'Pièces justificatives (1)' tab selected. It displays a table titled 'Liste des Pièces Justificatives rattachées' with columns for 'Identifiant', 'Description', 'Format', 'Date de réception', 'Taille (Mo)', 'Origine', and 'Type'. Below the table, there are buttons for 'Créer Pi', 'Attacher Pi', 'Détailler Pi', and 'Visualiser'.

Ajoutez toutes les pièces du marché (elles seront alors transmises au TP) puis la référence sera rappelée lors de l'envoi de chaque mandat.

- L'acte d'engagement (AE) ou contrat + annexes;
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) le cas échéant;
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) le cas échéant;
- Le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ou la Décomposition des Prix Générale et Forfaitaire (DPGF) : ATTENTION ! Le Devis ou Détail Quantitatif Estimatif (DQE) n'est pas une pièce contractuelle.
- Les Avenants ou modifications en cours d'exécution du contrat éventuellement.

Cette liste est exhaustive il faut vous rapprochez de votre Trésorier afin de savoir quels sont les pièces désirées.

Utilisez PJ+ et allez chercher les pièces

- **Onglet historique**

Permettra de suivre les différentes étapes du marché (envoi – réception du PES ACQUIT)

► **Enregistrez la fiche et retour sur la liste des marchés**

N° marché	Titulaire ou sous-traitant	Libellé	Notification	Début exécution	Date de fin	Montant HT	Montant TTC
2021MARCHE001	BERGER LEVRAULT	2021MARCHE001	04/03/2021			100 000.00 €	100 000.00 €

⚠ ATTENTION ⚠ On peut revenir à tous moments sur la fiche marché tant que ce dernier n'a pas été transmis en trésorerie.

N° marché: 2021MARCHE001
Libellé: 2021MARCHE001
Montant total HT: 100 000.00 €
Montant total TTC: 100 000.00 €
Marché soldé:
Statut: **Marché non modifiable (en attente d'acquittement)**

S'il a été transmis, on a une mention sur la fiche marché.

ENVOI DU FLUX PES MARCHÉ

Sélectionner votre fiche et cliquez sur le bouton .

Un message de confirmation apparaît




Un fois le contrôle du fichier opéré, le flux est généré.

Déposer le fichier PES sur le portail de la DGFIP, ou pour les collectivités ayant le Tdt Hélios avec le i-parapheur ce sera automatique.

!! ATTENTION !! il est impératif de ramener dans la comptabilité le PES ACQUIT. Il sera impossible d'apporter une modification au marché sans le PES ACQUIT

Par la suite chaque modification apportée sur le marché se fera en sélectionnant la fiche marché puis sélectionnez le bouton .

A screenshot of the "Ajout événement" form in the "e.magnus gestion financière 2009" system. The form is titled "Evénements pour publication et/ou recensement". It has four radio buttons for selection: "Modification durée et/ou montant" (selected), "Modification titulaire", "Déclaration de sous-traitance", and "Modification de sous-traitance". Below these is a large yellow text area labeled "Objet". At the bottom, there are input fields for "Date de signature" (05/03/2021), "Numéro de modification" (01), "Numéro d'acte" (01), "Numéro Acte Spécial", and "Numéro avenant". There are also "Autres événements" options: "Correction erreur matérielle" and "Autres modifications". At the very bottom are "Confirmer" and "Annuler" buttons.

- **Modifications :**

- **Modification durée et/ou montant :** permet de modifier la durée et/ou le montant d'un marché.
- **Modification titulaires :** permet de modifier les titulaires d'un marché.
- **Déclaration de sous-traitance :** permet de déclarer un nouveau sous-traitant d'un marché.
- **Modification de sous-traitance :** permet de modifier la durée et/ou le montant d'un acte de sous-traitance.

- **Autres modifications** : permet de modifier un marché (modification non liée à l'obligation de publication et/ou recensement).
- **Correction erreur matérielle** : permet de corriger une erreur matérielle sur un marché.

La correction d'erreur matérielle va permettre d'apporter des modifications uniquement sur le dernier événement créé.

La case « **Autres modifications** » va permettre d'ajouter une modification autre que l'une des quatre modifications principales.

Le **numéro de modification** sera incrémenté à chaque nouvel événement tandis que le **numéro d'acte** est lié au type d'événement. Ce dernier suivra le nombre de modifications opérées par type d'événement.

Après confirmation, on accède à la fiche sur les zones correspondantes au type de modification choisie. Toutes les zones accessibles sont modifiables.